



Mercredi, 16 décembre 2020 17h33

DÉPÊCHE ATS Berne

LE NATIONAL POUR LE CAUTIONNEMENT DES LOGEMENTS D'UTILITÉ PUBLIQUE

(ats) La Confédération devrait continuer à cautionner la construction de logements d'utilité publique. Le Conseil national a accepté mercredi par 138 voix contre 52 un crédit-cadre de 1,7 milliard de francs. Les Etats doivent encore se prononcer

Ce mécanisme de cautionnement est utile et important. Depuis sa mise en place en 2003, il n'a jamais dû être engagé et donc ne coûte rien, a expliqué Samuel Bendahan (PS/VD) au nom de la commission, même si un risque existe. Ces cautionnements solidaires complètent le fonds de roulement alimenté par la Confédération, a précisé le ministre de l'économie Guy Parmelin.

Ils répondent à la nécessité d'offrir des logements abordables, alors que la charge locative peut s'avérer lourde pour les ménages à bas revenu et la classe moyenne, a ajouté Jacques Bourgeois (PLR/FR). Ils permettent dans ces logements une économie d'un loyer par année.

L'udc ne voulait pas entrer en matière. Les taux d'intérêts sont déjà extrêmement bas, rendant ces cautionnements inutiles, a estimé Thomas Aeschi (UDC/ZG). Le pays construit de plus en plus et est déjà en bonne voie vers une bulle immobilière, a estimé le Zouglois.

La situation du logement en Suisse est très préoccupante, lui a répondu Baptiste Hurni (PS/NE). Malgré des taux d'intérêt historiquement bas, le montant des loyers continue d'augmenter, a-t-il estimé. Il faut encourager la construction de logements à prix abordables, a abondé Daniela Schneeberger (PLR/BL).

1,7 MILLIARD

Les députés se sont ralliés à la proposition du Conseil fédéral qui demandait un crédit-cadre de 1,7 milliard de francs pour 2021-2027. Cette somme se base sur l'activité d'emprunt actuel, a souligné Guy Parmelin.

La gauche voulait faire passer l'enveloppe à 1,9 milliard. C'est un "minimum", qui équivaut au crédit de la période précédente, a plaidé en vain Baptiste Hurni. L'UDC voulait l'abaisser à 1,4 milliard. Ce sont avant tout aux cantons et aux villes concernés d'agir, alors que le taux de vacances est en hausse au niveau national, a estimé Esther Friedli (UDC/SG).

Les députés ont également approuvé la proposition visant à stabiliser le volume des cautionnements à partir de 2028 en lien avec la croissance du nombre des ménages. Cela permettra de garantir les moyens pour la pérennité de cet outil, a souligné Markus Ritter (PDC/SG).

La gauche voulait biffer cette proposition. Le cautionnement devrait être basé sur le besoin et non pas sur le nombre des ménages, a argué Jacqueline Badran (PS/ZH).

35'000 LOGEMENTS BON MARCHÉ

Le crédit-cadre actuel, adopté en 2015, sera épuisé l'an prochain, a précisé Guy Parmelin. La nouvelle enveloppe doit servir à cautionner les emprunts de la Centrale d'émission pour la construction de logements. La Confédération prévoit de cautionner chaque année deux à quatre emprunts de la centrale pour un montant de 200 à 300 millions de francs en moyenne.

La centrale met à disposition de ses membres - coopératives d'habitation ou maîtres d'ouvrage d'utilité publique - des moyens financiers à des conditions avantageuses à long terme. Depuis 2003, près de 35'000 logements bon marché ont été financés ou rénovés par ce biais.

AUTEUR



ATS KEYSTONE-SDA-ATS AG
Wankdorfallee 5
Postfach
3000 Bern 22